

## Colloque « La révolution silencieuse » 25 ans des droits de l'enfant, Genève

Conférence de la secrétaire générale de l'Artias, Martine Kurth, le 21 novembre 2014

### Inégalité des chances, pauvreté: les enfants d'abord

Un tiers des bénéficiaires de l'aide sociale sont des enfants mineurs. Ici, en Suisse.

Et pourtant, malgré leur nombre, les enfants n'existent pas dans les débats publics sur l'aide sociale.

J'ai repris rapidement les différents articles de presse, notamment alémaniques, qui attaquent l'aide sociale depuis un an: je n'ai pas prétention à l'exhaustivité, mais je n'ai pas trouvé un mot sur les enfants.

Des partis politiques et des médias réclament une baisse des montants de l'aide sociale, mais ils occultent complètement les conséquences qu'auraient de telles baisses sur la vie des enfants concernés.

Ils n'évoquent même pas les enfants quand ils suggèrent de faire baisser les montants d'aide aux familles nombreuses.

On peut faire le même constat en matière d'assurances sociales: les enfants ne sont manifestement pas considérés comme un sujet de réflexion quand il s'agit de diminuer les prestations des assurances sociales, telles l'assurance chômage ou l'assurance invalidité. Comme si les enfants étaient déconnectés de la réalité de leurs parents ; comme si ces mesures n'avaient aucune incidence sur le bien-être des enfants.

Et pourtant ! En lisant le tout récent bilan Innocenti 12 de l'Unicef<sup>1</sup>, j'ai vérifié qu'en Suisse, les transferts sociaux avaient perdu de leur efficacité entre 2010 et 2012 en matière de réduction de la pauvreté des enfants.

Or la 5<sup>ème</sup> révision de l'assurance invalidité entrée en vigueur progressivement dès 2008 et la 4<sup>ème</sup> révision de la loi sur l'assurance chômage, au printemps 2011, ont eu un effet manifeste de transfert sur l'aide sociale.

L'Artias tient en effet une statistique mensuelle, avec les services cantonaux concernés, des entrées et des sorties de l'aide sociale dans les cantons romands. Le pic de nouveaux dossiers en mai 2011, un mois après l'entrée en vigueur de la 4<sup>ème</sup> révision de la loi sur l'assurance chômage, est impressionnant dans presque tous les cantons romands. Et l'effet est toujours là trois ans plus tard.

<sup>1</sup> Les enfants de la récession, p. 31: [http://www.unicef.fr/userfiles/2014\\_Bilan12\\_Innocenti.pdf](http://www.unicef.fr/userfiles/2014_Bilan12_Innocenti.pdf)

#### ARTIAS

Rue des Pêcheurs 8  
1400 Yverdon-les-Bains  
Tél. 024 557 20 66  
Fax 024 557 20 67  
info@artias.ch  
CCP 10-2156-5  
www.artias.ch  
www.guidesocial.ch

Il faudrait donc être bien naïf pour croire qu'aucun enfant ne paye in fine les pots cassés de ces révisions.

Or on ne compte plus les études et les rapports qui montrent les effets désastreux de la pauvreté et de la précarité sur les enfants, sur leur parcours, sur leur santé - physique et mentale -, sur leur avenir, qui, soit dit en passant, est aussi notre avenir.

En 2006, début de la statistique nationale de l'aide sociale, l'Office fédéral de la statistique qualifie d'«assez préoccupante» la tendance, en Suisse aussi, à une infantilisation de la pauvreté.

En 2007, un an plus tard, la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse publie le rapport « *Jeune et pauvre, un tabou à briser* »<sup>2</sup> contenant analyses et recommandations pour lutter contre la pauvreté des enfants.

En sept ans, entre 2007 et maintenant, les recommandations réellement mises en œuvre sur l'ensemble du territoire se comptent à peu près sur les doigts d'une main. Et aujourd'hui, les enfants et les jeunes représentent, encore et toujours, une petite moitié des bénéficiaires de l'aide sociale.

En cette année de l'enfance, je vous avoue, Mesdames et Messieurs, que je me demande si les enfants existent vraiment.

Ou pour le dire plus diplomatiquement, je m'interroge sur les mécanismes à l'œuvre qui permettent aux grandes politiques publiques de faire comme si les enfants n'existaient pas.

Qu'on s'entende bien, je ne mésestime en aucun cas les mesures prises par certaines communes et cantons en faveur des enfants et des jeunes. A commencer par la démarche porteuse d'espoir de la Ville de Genève en cette année de l'enfance.

Mais ce qui m'interpelle, c'est l'absence de prise en compte des enfants dans une vision globale des politiques publiques nationales, dans les débats politiques, publics, médiatiques.

Ce qui m'interpelle, c'est ce sentiment paradoxal d'une époque qui surinvestit les enfants, tout au moins dans l'imaginaire et dans l'affect et qui, dans le même temps, nie en quelque sorte leur existence réelle, qui refuse de leur faire une place dans les « affaires des grands ».

Premier exemple, la fiscalité. Parfaite « affaire de grands », nerf de la guerre en matière de redistribution et de cohésion sociale et tout à fait symptomatique: entre 1990 et aujourd'hui, soit en 24 ans, les Chambres fédérales ont réformé l'impôt fédéral direct<sup>3</sup> à un rythme stupéfiant (presque chaque année entre 1997 et 2009).

Seules deux réformes concernent les familles, alors que six réformes diminuent par exemple les droits de timbre, au bénéfice de la place financière.

Du côté de la fiscalité des familles, des années de discussions et un intéressant jeu politique de sabotage en ce qui concerne les réformes (le plus bel exemple en la matière est celui du fameux « paquet fiscal 2001 » finalement refusé par le peuple, et qui avait au départ officiellement pour but des allègements pour les familles et les couples. Mais le Parlement y a ajouté les allègements pour les propriétaires et les entreprises, a mélangé le tout et a fait couler le bateau), et de l'autre côté, une célérité impressionnante du Parlement quand il s'agit de la fiscalité des entreprises ou des droits de timbre. La première réforme de l'imposition des entreprises, en 1997, a par exemple été acceptée par le Parlement en six mois.

<sup>2</sup> Rapport: [http://www.cfej.admin.ch/c\\_data/f\\_07\\_rap\\_Armut.pdf](http://www.cfej.admin.ch/c_data/f_07_rap_Armut.pdf)

<sup>3</sup> Administration fédérale des contributions: <http://www.estv.admin.ch/aktuell/00034/00035/index.html?lang=fr#sprungmarke1>

Fiscalité encore: alors qu'en 2007 le rapport de la commission fédérale de l'enfance et de la jeunesse préconisait une exonération fiscale du minimum vital pour lutter notamment contre la pauvreté des familles, la commission ad hoc du Conseil des Etats vient de recommander de fiscaliser l'aide sociale (c'est à dire de faire payer des impôts sur les prestations d'aide) en occultant complètement que la mesure pourrait avoir un impact potentiel sur un grand nombre d'enfants et de jeunes.

Deuxième exemple, l'accueil de la petite enfance. Si vous pensez que c'est une « affaire de petits », détrompez-vous. La petite enfance, c'est une affaire économique, c'est donc une « affaire de grands ».

Quand la politique discute accueil de la petite enfance, on entend le plus souvent évoqués des aspects financiers de court terme, les besoins de l'économie, le tout saupoudré d'arguments idéologiques relativement peu étayés.

En matière de petite enfance, manifestement, l'enfant, ce n'est pas le sujet.

A cet égard, le dernier bilan<sup>4</sup> de l'Office fédéral des assurances sociales (l'office en charge du programme financier d'impulsion de la Confédération), de février 2014, après onze années d'aides financières à l'accueil extrafamilial pour enfants, est édifiant. Quatre pages plus des annexes chiffrées, mais pas un mot sur l'intérêt ou le bien-être des enfants.

Dans ce bilan, on peut notamment lire que *« la dernière évaluation montre que le programme d'impulsion a atteint son objectif. Les structures d'accueil aident grandement les parents à concilier vie professionnelle et vie familiale. Sans places d'accueil, environ la moitié des parents interrogés devraient mettre un terme à leur activité lucrative ou la réduire fortement. »*

On y apprend également que dans les crèches, *« la part des apprenti-es/stagiaires est toujours élevée, celles-ci occupant un tiers des postes. En tout, 44% des employés ne disposent pas (encore) d'une formation spécifique »*. Mais pas un mot pour rappeler que la petite enfance nécessite des soins collectifs qualifiés et que la situation décrite sur ce front n'est pas particulièrement idéale.

On peut ajouter que ce programme d'impulsion devait normalement se terminer en janvier prochain. Bonne nouvelle, le Parlement a récemment décidé de le prolonger encore une fois. Il ne l'a toutefois pas fait en pensant particulièrement aux enfants, mais pour répondre aux besoins de l'économie en matière première féminine après le vote du 9 février sur l'immigration de masse.

Soyons claire, je ne formule aucune objection au fait que les structures d'accueil permettent de concilier les vies professionnelle et familiale, bien au contraire.

Mais il me semble que cet objectif pourrait être rempli **même** en considérant **en priorité** les besoins et intérêts des enfants.

Toutes les études sérieuses, vous le savez mieux que moi, montrent que la petite enfance est un moment clé dans le développement et qu'un accueil dans de mauvaises conditions peut faire des dégâts importants. A contrario, toutes les études sérieuses démontrent également que la préscolarisation précoce, si elle est de bonne qualité, améliore les chances scolaires notamment des enfants de langue étrangère ou de catégories sociales plus précaires.

<sup>4</sup> OFAS: <http://www.bsv.admin.ch/praxis/kinderbetreuung/00112/index.html?lang=fr>

Mais cela implique des moyens, et une reconnaissance, y compris salariale, de la formation et des compétences qu'il faut pour s'occuper de manière adéquate de petits enfants qui ne sont pas les siens.

Parce que l'accueil collectif des enfants, ce n'est pas juste les nourrir, les changer et les mettre au lit.

Parce que les structures d'accueil ne sont pas des garages dans lesquels on parque les enfants pendant que l'économie occupe les bras dont elle a besoin.

Si on considère d'abord les enfants, si on admet que les structures d'accueil extrafamilial sont aussi et surtout un moyen, parmi d'autres, de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants, un moyen d'améliorer l'égalité des chances d'enfants de milieux moins favorisés, alors cela implique d'engager des moyens financiers d'abord en termes de formation et de qualification du personnel, ensuite en termes d'organisation qualitative des structures, enfin en termes de nombre de places à disposition, de manière à ce que tous les enfants puissent être accueillis, y compris ceux dont les parents ne travaillent pas ou pas encore. Parce que ce sont probablement ceux-là qui ont le plus de bénéfices à tirer d'une préscolarisation précoce et de qualité.

Je vous fais grâce de la description du casse-tête que représente, pour les projets d'insertion des jeunes mères cheffes de foyer monoparental, le manque actuel de place d'accueil des enfants. Sans place en crèche, elles ne peuvent pas se lancer dans un projet d'insertion ou de formation, et sans emploi, elles ne peuvent pas prétendre à une place d'accueil.

A Lausanne, selon une étude interne réalisée par le Service social et le Service d'accueil de jour de l'enfance, 220 bénéficiaires de l'aide sociale ne pourraient pas suivre de mesure d'insertion ou de formation faute de solution de garde<sup>5</sup>.

Considérer l'accueil des enfants comme moyen de prévention implique également un travail en amont avec les familles vulnérables et difficilement atteignables par les offres d'encouragement précoce habituelles.

Je pense notamment ici au projet « Petits pas »<sup>6</sup>, implanté dans le canton de Vaud et bientôt également à Genève, qui travaille avec enfants et parents, et propose un programme de jeu, d'éveil et de stimulation à des enfants qui grandissent dans la pauvreté cachée et dont les parents, pour des raisons personnelles ou structurelles, ne peuvent ou ne veulent recourir à l'offre existante en termes d'encouragement précoce.

S'il faut bien évidemment saluer les projets tels que celui-ci, et le travail de certaines communes ou cantons, on peut néanmoins déplorer, ici aussi, le manque de politique globale nationale. Parce que, même dans ce pays fédéraliste, l'égalité des chances et la lutte contre la pauvreté ne devraient pas dépendre du domicile.

Dans un rapport de 2009<sup>7</sup> sur l'encouragement précoce, la Commission fédérale pour les questions de migration notait que « *il faut cependant retenir qu'à l'échelle du pays, il n'y a pas de consensus sur la nécessité, l'importance, les objectifs et les contenus d'une politique cohérente en matière d'encouragement précoce* ». Elle signale plus loin: « *Tandis que pour les pays tels que le Royaume-Uni, les Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne et les pays*

<sup>5</sup> « Les jeunes mères monoparentales bénéficiaires de l'aide sociale: situation et prise en charge dans le canton de Vaud », Artias, dossier du mois, juin 2014: [http://www.artias.ch/artias\\_dossier/les-jeunes-meres-monoparentales-beneficiaires-de-laide-sociale-situation-et-prise-en-charge-dans-le-canton-de-vaud/](http://www.artias.ch/artias_dossier/les-jeunes-meres-monoparentales-beneficiaires-de-laide-sociale-situation-et-prise-en-charge-dans-le-canton-de-vaud/)

<sup>6</sup> Programme « petits pas »: <http://www.a-primo.ch/cms/fr/offres/presentation.html>

<sup>7</sup> Commission fédérale pour les questions de migration: [https://www.ekm.admin.ch/content/dam/data/ekm/dokumentation/empfehlungen/empfehlung\\_fruehfoerderung.pdf](https://www.ekm.admin.ch/content/dam/data/ekm/dokumentation/empfehlungen/empfehlung_fruehfoerderung.pdf) et <https://www.ekm.admin.ch/ekm/fr/home/identitaet---zusammenhalt/generationen/vorschulalter.html>

*scandinaves, l'éducation et la promotion de la petite enfance sont une évidence pour tous les enfants, la Suisse peine à les imposer, pour différentes raisons».*

Troisième exemple, l'aménagement du territoire<sup>8</sup>, ou l'urbanisme. Je préfère le terme d'aménagement du territoire, parce qu'il met le doigt sur la question du territoire et de son partage, ou, en l'occurrence, de son non-partage.

La réalité aujourd'hui, c'est que non seulement les enfants n'existent pas dans l'espace public, mais qu'ils y sont indésirables. Que de moins en moins de lieux leur sont accessibles.

Je ne vais pas m'étendre sur les restaurants qui refusent les enfants ou sur les grands appartements à louer à « *couple sans enfant exclusivement* ».

Ces exemples dépassent toutefois l'anecdotique parce qu'ils mettent en lumière un état d'esprit: ici, les enfants dérangent parce qu'ils font du bruit, rient aux éclats, crient, se bagarrent, envoient leurs ballons où il ne faut pas, obligent les véhicules à ralentir, bref, ils empêchent de tourner en rond.

Et le fait est que nos villes n'offrent globalement plus aux enfants d'espaces non aménagés à conquérir. Pas beaucoup de rues sans circulation, plus de terrains plus ou moins vagues où s'inventer un monde, construire des cabanes, se battre façon guerre des boutons.

A la fois parce que la place non construite se fait rare, et parce que l'espace public apparaît lui aussi comme une « affaire de grands » et singulièrement comme une « affaire d'hommes ».

L'espace public est le lieu des voitures et des dangers, réels ou imaginés, les enfants n'y ont donc plus leur place et sont relégués aux endroits qui leur sont dévolus. C'est-à-dire la crèche et son jardin si elle en a un, l'école et sa cour, des places de jeux super-équipées-sécurisées par « les grands » et par eux considérées comme adaptées.

Et comme la route jusqu'à la place de jeux peut s'avérer dangereuse aussi, elle se fait en compagnie d'un adulte.

Bref en leur limitant l'accès à des espaces publics comme la rue, c'est leur liberté d'agir en dehors de la présence et du contrôle des adultes que l'on restreint.

Mais pour grandir, pour se construire, un enfant a besoin de liberté pour explorer l'espace, les relations aux autres; il a besoin de prendre des risques, de se confronter à ses peurs.

Il a besoin que nous, « les grands » nous partageons avec lui ce que nous considérons un peu vite comme « notre » territoire ou celui de nos voitures, et que nous ne nous contentions pas de le cantonner à la chambre d'enfant, la cour d'école et la place de jeux ou de sport. Il a besoin que cette « affaire de grands »-là devienne l'affaire de toutes et tous dans un partage d'espace plus équilibré, respectueux et harmonieux.

Je prétends pour ma part que cette question du partage du territoire physique est une des clés qui bloquent ou débloquent les autres territoires évoqués précédemment.

<sup>8</sup> Sur la question de l'aménagement du territoire, des villes et des enfants, divers liens:  
 « La place des enfants et des adolescents dans les espaces urbains », revue Annales de la recherche urbaine, appel à contributions: <http://calenda.org/275964> ;  
 « Espace de jeu et espace public », Arch. & Comport, Vol 7, no 2 (1991): [http://www.univ-paris13.fr/experice/images/stories/MEMBRES/PUBLICATIONS/espace\\_jeu\\_espace\\_public.pdf](http://www.univ-paris13.fr/experice/images/stories/MEMBRES/PUBLICATIONS/espace_jeu_espace_public.pdf) ;  
 « Les villes de demain. Défis, visions et perspectives », UE-Politique régionale, oct. 2011: [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/sources/docgener/studies/pdf/citiesoftomorrow/citiesoftomorrow\\_final\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/studies/pdf/citiesoftomorrow/citiesoftomorrow_final_fr.pdf) ;  
 « Les enfants: révélateurs de nos rapports aux espaces publics », www.métropolitiques.eu, juin 2012: <http://www.métropolitiques.eu/Riviere-Clement.html>

Je crois que les arbitrages sur le partage de l'espace public conditionnent un état d'esprit par rapport aux enfants: objets à classer dans des cases problématiques comme la démographie, la migration, l'école ou la santé, ou sujets dotés d'une existence propre, à prendre en considération et en compte avec honnêteté dans toutes les politiques publiques ?

Oui mais voilà... Comment partager quand les questions, ou plutôt les réponses économiques et financières prennent systématiquement toute la place ?

Comment arbitrer sainement entre gros quatre-roues et petit deux-jambes ?

Entre de l'espace vide et libre à explorer et un bâtiment de bureaux et d'emplois ?

Comment convaincre par exemple de construire du logement familial abordable et joyeux en centre ville quand le terrain peut être cédé au prix fort pour améliorer immédiatement les comptes publics ?

Il n'y a certes pas de réponses faciles et toutes faites à ces questions-là, mais encore faut-il qu'elles soient posées !

Comment prendre véritablement en compte les besoins d'enfants sujets dans une société qui demande d'abord combien ça coûte, et ce que ça va rapporter en espèces sonnantes et trébuchantes ?

Pour le dire abruptement, dans la logique financière dominante, un enfant, ça coûte et ça ne rapporte financièrement pas grand'chose, sauf avec un peu de chances, à futur, pour le paiement de l'AVS.

Cette vision de soi-disant efficacité économique et financière immédiate traverse désormais toute la société. De l'école à la santé en passant par le logement et la protection sociale. Entre autres.

Face à ce rouleau compresseur, les plus fragiles, les plus vulnérables, ce sont les enfants.

Et les dégâts sont considérables. Ils payent cash les pots cassés des politiques d'austérité ou de frein aux dépenses, ils subissent de plein fouet l'augmentation de la pauvreté, ils souffrent en trop grand nombre du désespoir porté par l'inégalité des chances et des avenir. Ils payent de leur santé, de leur avenir, cette vision financière de court terme.

Les diagnostics sont pourtant posés, en matière de lutte contre la pauvreté des enfants et son cortège d'inégalités.

Il faut entre autre investir sur l'enfance, sur le logement, sur les revenus - économiques ou sociaux - sur l'éducation et la formation durant toute la vie.

Mais le Parlement n'a pas voulu d'une loi sur la formation continue qui soit véritablement prévue pour toutes et tous<sup>9</sup>, le logement est considéré non comme un droit mais comme un marché financier à fort potentiel lucratif<sup>10</sup>, l'école manque de moyens pour faire face aux défis posés notamment par la multiculturalité, les bas salaires sont soumis à forte pression et l'aide sociale est considérée comme trop coûteuse...

Dans ces conditions, imposer la prise en compte des enfants au cœur des grandes politiques publiques, c'est probablement saisir une chance de faire bouger les fronts, de partager les territoires. Territoires physiques certes, mais aussi territoires mentaux, idéologiques.

<sup>9</sup> Voir par exemple l'art. 5 (<http://www.sbf.admin.ch/themen/01366/01382/index.html?lang=fr>): deux propositions de minorité n'ont pas été retenues, qui proposaient : « la formation continue relève de la responsabilité individuelle, de la responsabilité des employeurs et de celle des pouvoirs publics » ; et « les employeurs, tant publics que privés, favorisent la formation continue et l'acquisition des compétences de base de leurs collaborateurs ».

<sup>10</sup> « Logement et pauvreté. Une analyse sur l'engagement des cantons », Caritas Suisse, nov. 2014: [http://www.caritas.ch/fileadmin/media/caritas/Dokumente/Positionspapier/CA\\_Monitoring\\_Pauvre%C3%A9\\_2014\\_FR\\_Internet.pdf](http://www.caritas.ch/fileadmin/media/caritas/Dokumente/Positionspapier/CA_Monitoring_Pauvre%C3%A9_2014_FR_Internet.pdf)

En ce sens, la démarche de la Ville de Genève, qui vise notamment à prendre en considération l'intérêt des enfants dans les diverses politiques de la ville, cette démarche me paraît porteuse d'un très bel espoir.

En ce sens également, la démarche sans relâche de toutes celles et ceux qui s'attachent à faire entendre et respecter les droits des enfants, aussi ici et maintenant, permet de grignoter du terrain pas à pas.

Alors certes, les politiques publiques ne changeront pas d'un coup de baguette magique, mais si, toutes et tous ensemble, nous ne lâchons pas, alors nous finirons bien par convaincre que l'investissement sur les enfants est la seule voie praticable.